



Conseil d'établissement
École secondaire Grande-Rivière
Procès-verbal du mercredi 21 avril 2021
Rencontre en virtuel

Étaient présents

Membres parents

Johanne Blais (Prés.)
Claudine Bissonnette
Marie-Pierre Dionne (CP)
Anik Des Marais
Johanne Fecteau-Bouchard
Sébastien Hénault (Subs. CP)

Membres du personnel de l'école

David Aubut (Ens.)
Josée Hivon (Pers. professionnel)
Éric Labonté (Pers. de soutien)
Karine Lévesque (Ens.)
Jérémie Savard (Ens.)
Denise Simard-Lapointe (Ens.)

Membres Représentants des élèves

Adjo Ida Isheia

Membre de la communauté

Gilles Chagnon (Conseiller municipal)

Direction

Serge Guitard (Dir.)
Marie-Claude Labelle (Dir. Adj.)
Caroline Saumure (Dir. Adj.)
Annick Madore (Dir. Adj.)

CSSEHDA

Mélissa Labelle (Rep. EHDA)

Public : Aucun

Étaient absents

Félix-Antoine Babin (Rep. Élèves)

1. Présences et vérification du quorum (18h30)

Mme Johanne Blais ouvre la séance à 18 h 30, elle souhaite à tous la bienvenue et constate qu'il y a quorum. Elle informe l'assemblée que la rencontre sera enregistrée afin de faciliter le travail de la secrétaire du CÉ.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Claudine Bissonnette propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme Karine Lévesque appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-33

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 10 février 2021

Mme Denise Simard propose l'adoption du procès-verbal du 10 février 2021 et M. Jérémie Savard appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021 - 34

Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 10 février 2021

(Point 6.3) : Mme Lévesque se questionne à savoir ce qui va se passer avec l'argent des subventions pour les sorties éducatives et la culture à l'école, étant donné qu'aucune n'a eu lieu cette année. M. Guitard informe l'assemblée que le ministère décidera s'il remet l'argent pour l'année suivante ou s'il l'ajoutera au surplus. La décision en revient au ministère, l'école n'a aucun pouvoir là-dessus. C'est le même procédé pour toutes les allocations, aide alimentaire et autres qu'on dit protégées, dans ces conditions on doit y aller selon les paramètres et on ne peut déroger à ces paramètres.

(Point 7.3) : M. Guitard annonce une bonne nouvelle pour Grande-Rivière, nous allons conserver tous nos modulaires pour l'année scolaire 2021-2022. Dans l'éventualité que le ministère décide de maintenir les bulles-classes pour la prochaine année, les modulaires vont nous être très utiles au niveau de la programmation.

(Point 7.3) : Au niveau de la problématique du stationnement, il est à prévoir qu'entre 7h30 et 8h30 les parents qui viennent conduire leur(s) enfant(s) à l'école devront obligatoirement tourner à droite vers des Allumetières en sortant du stationnement de l'école pour éviter de nuire à la circulation sur la rue Broad le matin. Par contre, c'est la ville de Gatineau qui prendra la décision. Autre bonne nouvelle, dès cet été, la construction d'une voie routière sur le terrain de l'école. Celle-ci sera à sens unique du côté Sud de l'école (modulaires), les parents emprunteront cette voie à partir de la rue Broad et sortiront sur la rue Foran.

5. Interventions :

5.1 Intervention du public. Aucune personne du public à la rencontre.

5.2 Représentante au comité EHDAA. Aucun message.

5.3 Membre de la communauté. M. Chagnon fait un suivi concernant la présence accrue des policiers à la sortie des classes et confirme avoir reçu plusieurs appels de citoyens à cet effet. Donc, sa demande a bien été entendue et la présence policière est visible.

Il avait été question de prolonger la piste cyclable de la rue Klock, du côté Est, soit sur la rue Broad entre le boulevard des Allumetières et l'ÉSGR. Cette dernière ne sera pas faite cette année, les discussions ne sont pas terminées concernant les différentes actions à mettre en place avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) et le Centre de service scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO).

La Commission jeunesse souhaite aller de l'avant avec le projet qui se nomme « Moi, je vote! », durant les élections municipales qui auront lieu cette année. Les écoles secondaires inviteront les candidats à la mairie, poseront des questions à ces derniers et voteront. Le tout mis en place par Radio Canada et les résultats de ces votes seront dévoilés seulement

après les élections. M. Chagnon se demande si on a déjà approché Grande-Rivière à cet effet, sinon, cela devrait être fait dans les semaines ou mois à venir.

La rue du Caveau sera repavée cette année avec l'ajout d'une piste cyclable. D'un côté de la rue, il va y avoir un trottoir et de l'autre la piste cyclable. La rue sera donc sécuritaire pour les élèves qui doivent s'y rendre à pied ou à vélo.

À l'intersection des rues Clématite et Klock, plusieurs plaintes ont été formulées à la ville suivant une importante augmentation de la circulation routière à cet endroit. Les parents sont très inquiets puisque plusieurs élèves doivent emprunter ce chemin pour se rendre à l'école. Présentement, des pourparlers sont en cours pour que l'installations de 4 arrêts obligatoires soit mis en place.

Au parc Renard, une structure de planche à roulettes sera construite ainsi qu'un terrain de basket-ball et l'hiver on y retrouvera une patinoire. Les travaux devraient commencer en mai et se terminer en septembre 2021. Étant donné que ce parc est à proximité de l'école secondaire Grande-Rivière, il pourrait être envisageable pour les enseignants en éducation physique de l'utiliser dans le cadre de leur cours.

Concernant l'interdiction de tourner à gauche le matin sur la rue Broad, M. Chagnon demande à M. Guitard d'en discuter avec le policier éducateur de l'école puisque son appui est un point positif lorsque la demande est déposée à l'exécutif.

Pour ce qui est de la voie routière qui sera construite entre la rue Broad et la rue Foran, M. Chagnon mentionne ne pas être au courant de ce dossier. M. Guitard nous informe que ce sont les ressources matérielles du CSSPO qui se sont occupées du dossier et qu'il s'est lui-même entretenu avec le comité d'urbanisme l'année dernière à cet effet soit avant la venue de M. Chagnon sur le comité exécutif.

- 5.4 Déléguée au comité de parents du CSSPO. Comme dans la plupart des cas en ce moment, Mme Dionne nous informe qu'il n'y a pas d'informations à transmettre au conseil d'établissement puisque la réunion qui devait se tenir le 27 avril 2021 a été annulée. La prochaine rencontre aura lieu au mois de juin seulement. Des consultations ont été envoyées au CÉ ÉSGR et Mme Dionne remercie les membres d'avoir pris le temps de les compléter. Pour ce qui est de l'année prochaine, il est question de diminuer le nombre de rencontres.

6. Proposition

6.1 Vote électronique : Sortie éducative - Adaptation scolaire

Il est proposé que l'activité concernant la « Visite au centre de tri - Tricentris » le 13 avril 2021 du niveau d'adaptation scolaire « Le Sommet » soit approuvée. Voté électroniquement le 8 avril 2021.

CÉ ÉSGR-2021-35

P : 11 C : 0 A : 3

Approuvé à la majorité

7. Consultation : Aucune

8. Informations :

8.1 Correspondance - Aucune

8.2 Comité – Consultation obligatoire auprès des élèves

M. Aubut mentionne qu'une rencontre a eu lieu suivant la consultation des élèves concernant les changements qu'ils voudraient apporter au code vestimentaire de l'école. En fait, les demandes des élèves se situent surtout au niveau de l'application de l'identité sexuelle de chacun. De plus, les élèves font le lien entre notre code vestimentaire et les vêtements que l'on retrouve dans les boutiques. Le comité consultatif tient à préciser le travail sérieux qui a été fait par les élèves et la qualité du document qui leur a été remis.

Ce qui a été proposé par les élèves est très large en termes de mise en application par le personnel de l'école. Bien que le comité soit en partie d'accord avec les propositions, on voit plus difficile l'application de ce code proposé dans la réalité.

Pour l'instant le comité consultatif ne recommande pas d'adopter le code vestimentaire dans son entier tel que proposé par les élèves. Cela étant dit, on suggère de poursuivre la réflexion sur la sensibilisation et l'éducation, d'avoir un partenariat avec des ressources externes et que le Conseil des élèves participe à la mise en place de campagnes de sensibilisation auprès de leurs pairs par des affiches, capsules et ce afin d'expliquer ledit code vestimentaire.

L'éducation est la clé pour un code vestimentaire plus permissif. La contribution de tous et chacun est de mise. Il est important, pour la compréhension de tous, d'expliquer le code vestimentaire pour sa mise en place. Et assurément, la participation des élèves dans ce processus fera partie d'une solution gagnante.

La représentante des élèves, Mme Adjo Ida Isheia, demande s'il est possible de faire un essai d'une à deux semaines. M. Aubut pense que cela ne sera pas assez long comme essai, car généralement les problèmes surviennent après trois semaines du début des classes. C'est donc sur le long terme que ça pose problèmes. Cet aspect n'a pas été envisagé lors de la rencontre du comité.

M. Guitard souligne également le bon travail des élèves et du comité dans ce dossier, il mentionne qu'il y aura une rencontre du comité d'encadrement de l'école la semaine prochaine. Le tout va y être rapporté et pour le code vestimentaire, mais aussi pour le code de vie à Grande-Rivière. Il en revient à la direction de l'école de faire des propositions au conseil d'établissement et par la suite les membres du conseil approuvent ou rejettent les propositions. Il va de soi que si le conseil rejette les propositions, la direction de l'école doit retourner à sa table de travail.

Mme Desmarais indique qu'il serait très favorable d'avoir une augmentation des cours sur sexualité et qu'ils soient plus complets. M. Hénault mentionne qu'il serait bien d'avoir une certaine ouverture sur les demandes des élèves. Mme Blais ajoute, que la partie du code vestimentaire proposé par les élèves soit « Les vêtements ne doivent pas faire la promotion de messages de haine, de vulgarité ou de violence » vient ajouter une précision.

sur le code actuel et qu'on peut mettre à jour celui-ci sans problème. Aussi, il a été suggéré que la largeur des bretelles pourrait être réduite à 2 ou 3 doigts ce qui serait acceptable pour le respect et l'application de ce code. M. Guitard, nous rassure en disant que le Conseil des élèves sera rencontré et fera partie des discussions. Chacun devra poursuivre leurs réflexions et par la suite on reviendra avec des propositions.

8.3 Formation obligatoire – membres du CÉ

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, s'est adressé aux directions et présidences des écoles ainsi que le CSSPO via une présentation virtuelle. Mme Blais mentionne que le comité d'éthique du CSSPO n'est toujours pas entré en contact avec les présidences pour savoir comment ils vont faire pour s'assurer que les membres aient fait la formation.

Durant cette présentation, plusieurs façons ont été suggérées et celle préférée de la direction et la présidence est de vous envoyer les fiches relatives aux sujets qui seront discutés durant les réunions. Il est suggéré par Mme Blais de lire les fiches à chaque fois qu'elle va les en envoyer lors des convocations de CÉ. Ces dernières ne sont pas tellement longues et elle pense qu'il serait avantageux de procéder ainsi au lieu d'empiéter sur le temps de nos rencontres du CÉ pour passer au travers lesdites fiches.

9. Mots

9.1 Présidence

Mme Blais met l'emphasis sur la semaine des bénévoles et offre ses remerciements aux membres du conseil qui s'impliquent bénévolement. Être bénévoles ça fait une réelle différence, se sont nos enfants, nos élèves qui en bénéficient.

9.2 Direction

Le programme Arts-Études est toujours en réflexion au niveau du ministère de l'Éducation. De notre côté, malheureusement, nous ne pouvions plus attendre pour plusieurs raisons. Nous maintenons notre demande, il est possible que nous recevions la réponse pendant l'été, si elle est acceptée ce sera pour une période de 5 ans. Donc, pour l'année prochaine le projet est sur la glace.

Au niveau de la Covid-19, il est important que vous sachiez que nous sommes mis au courant en même temps que vous des dernières mesures mise en place par notre gouvernement. Souvent nous devons agir avec rapidité et faire preuve d'imagination pour répondre aux différentes exigences de notre Premier ministre. Un gros bravo à toutes l'équipe de Grande-Rivière qui n'a pas hésité à mettre l'épaule à la roue et bravo aussi à l'équipe de direction qui travaillent d'arrachepied pour répondre aux besoins de tous. Je ne voudrais pas passer sous silence nos élèves, je sais que pour la plupart ils ont hâte de revenir en présentiel et que cette situation peut être pénible pour certain.

Lorsque je quitte le soir, il y a beaucoup d'élèves sur le terrain synthétique, évidemment je les invite à la prudence, ne lâchez pas, gardez vos distances et soyez prudents pour qu'on puisse enfin se sortir de tout ça.

La nouvelle école 040 ouvrira ses portes dès la prochaine année scolaire 2021-2022. Par conséquent, le pavillon Tournesols ne sera plus en fonction et à Grande-Rivière la clientèle prévue passera de 2 150 élèves à 1 750 environ.

M. Chagnon et M. Hénault offre leurs félicitations à l'équipe de Grande-Rivière pour le travail soutenu de l'équipe.

Pour répondre aux questionnements de M. Hénault, M. Guitard réitère le fait que la période des examens du ministère a été annulée, les cours se tiendront jusqu'au 18 juin 2021 inclusivement. Les 21, 22 et 23 juin 2021 seront pour les classes spécialisées et pour les autres élèves ce temps est réservé soit pour des examens de reprises ou des mises à niveau. Certains élèves pourraient avoir simplement besoin d'un petit suivi avant de partir pour les vacances d'été. Le conseil des enseignants va corroborer avec les enseignants à savoir ce dont ils auront besoin pour bien organiser ces 3 jours et ce, dans toutes les matières. La façon dont les élèves seront évalués pour leur bulletin pour année scolaire en cours, va être basé sur le jugement professionnel des enseignants qui auront colligé les travaux, les évaluations, etc. À savoir comment le ministère de l'Éducation va procéder, on ne le sait pas encore, est-ce que ça va être réussite ou non-réussite, pour le moment c'est de l'inconnu.

9.3 Représentants des élèves - Mme Adjo Ida Isheia n'a aucun point.

9.4 Membres – Parents - Aucun commentaire.

9.5 Membres du personnel - Mme Hivon fait un survol sur les capsules « Le remède en ligne ». Il y a eu des petits ajustements au début, mais finalement, on a réussi à ce qu'il soit possible de les visionner en différés. On regarde également la possibilité de pouvoir offrir certaines de ces capsules aux élèves de 6^e année du primaire pour faciliter le passage du primaire au secondaire. La dernière sera présentée la semaine prochaine et elle sera avec Marie-Mai, alors, ça termine bien la séquence. Beaucoup de commentaires positifs sur le remède en ligne. Mme Blais suggère que l'on poursuive avec ces capsules « Le Remède en ligne » l'an prochain étant donnée les répercussions positives chez les élèves. Ces derniers peuvent écouter sans être vus et/ou identifiés. Le plus important, c'est pouvoir en bénéficier de façon anonyme et avoir le courage d'aller chercher de l'aide. Mme Hivon ajoute que les techniciens(nes) en éducation spécialisée mentionnent avoir fait des accompagnements positifs à la suite du visionnement de ses capsules.

Mme Karine Lévesque voudrait faire un suivi sur un point apporté par M. Aubut à la dernière rencontre concernant les négociations syndicales des enseignants avec l'employeur. Semble-t-il que leur syndicat va leur proposer une entente de principe et qu'ils vont leur suggérer d'accepter cette entente. Si le vote est favorable, la grève pourrait être évitée. Le contenu de l'entente leur sera transmis dans les prochains jours.

Mme Denise Simard-Lapointe souhaite offrir ses félicitations à toute l'équipe de Grande-Rivière pour le travail exceptionnel qui est fait à ÉSGR.

10. Varia Aucun point.

11. Levée de l'assemblée (20h45)

Pour terminer, Mme Blais suggère deux mots à se souvenir : Persévérance et résilience.

Mme Denise Simard-Lapointe propose la levée de l'assemblée et Mme Karine Lévesque appuie la proposition.

CÉ ÉSGR-2021-31

Adopté à l'unanimité

12. Prochaine rencontre : le mercredi 19 mai 2021 sur TEAMS à 18 h 30

Johanne Blais
Présidente



Serge Guitard
Directeur

Résolution : CE ÉSGR-2021-37 (19mai 2021)

Adoptée à l'unanimité